



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste (F/H) :

Ajoint(e) au / à la sous-directeur(trice) du pilotage et de la stratégie

Catégorie statutaire :

Corps : Administrateur civil

Code corps : ADMCIV

Ouvert aux contractuels en CDI du

ministère de la culture et de la

communication et de ses établissements

Groupe RIFSEEP :1

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Ressources Humaines

Emploi(s) Type : Responsable de Ressources Humaines - GRH01

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Secrétariat Général
Service des Ressources Humaines
Sous-direction du pilotage et de la stratégie
182, rue Saint-Honoré
75033 PARIS CEDEX 1

Missions et activités principales :

Au sein du service des ressources humaines Le / la titulaire du poste exercera les fonctions d'ajoint(e) au / à la sous-directeur(trice) du pilotage et de la stratégie. Il / elle appui le / la sous-directeur(trice) dans ses missions :

- appui à l'encadrement des chefs de bureaux et adjoints de la sous-direction,
- pilotage des effectifs ministériels et de la masse salariale (T2), synthèse et analyse des données RH,
- élaboration des politiques et des règles en matière de recrutement, rémunération, mobilité, évolution et formation professionnelle,
- mise en place d'une gestion anticipée des emplois et des compétences,
- organisation des concours de recrutement et des sessions de formation professionnelle,

En outre, il / elle assure l'intérim du sous-directeur(trice) en cas d'absence.

Il / elle prend en charge les sujets que le / la sous-directeur(trice) souhaite lui confier en propre et assure plus particulièrement la prise en charge des sujets transversaux de la sous-direction.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Le/la candidat-e devra détenir une solide expérience dans le champ RH et en particulier dans le domaine de l'encadrement.

- expérience et capacité managériales affirmées ;
- rigueur et capacité de synthèse ;
- capacité à collaborer avec l'ensemble des composantes du réseau RH ;
- ;

- capacité de travail et grande disponibilité

* bonne connaissance du statut général

* connaissance générale des politiques ministérielles

* connaissance générale des politiques de formation des agents publics

Savoir-faire

* conduite de projets

* management

* négociation

* rédaction

Savoir-être (compétences comportementales)

* capacité d'écoute, de compréhension et de reformulation des demandes des interlocuteurs.

* Goût de l'innovation

* Esprit d'équipe

* Force de proposition

Environnement professionnel :

Au sein du service des ressources humaines du ministère, la sous-direction du pilotage et de la stratégie (SRH 3), définit la politique de ressources humaines du ministère. A ce titre, elle définit la politique et les objectifs en matière de recrutement, de formation et de développement professionnel des agents, et met en place une gestion anticipée des emplois et des compétences, en lien avec les directions générales.

Elle organise les concours de recrutement, affecte les lauréats et veille à leur intégration au sein du ministère. Elle facilite les mobilités de tous ainsi que la construction de parcours professionnels qui permettent aux services de disposer de compétences adaptées à leurs missions et aux agents d'évoluer sur le plan professionnel. En liaison avec le service des affaires financières et générales et la sous-direction des métiers et des carrières, elle prépare la partie du budget relative aux dépenses de personnel. Elle assure le suivi des emplois et de la masse salariale. Elle est garante du respect des équilibres ministériels en emplois et en crédits de personnel.

Elle élabore la politique de rémunération des personnels et en coordonne la mise en œuvre. Elle prépare, impulse et met en œuvre le plan de transformation de la fonction RH.

Elle est constituée de trois bureaux :

- le bureau du recrutement et des évolutions professionnelles (BREP) élabore la politique et les objectifs en matière de recrutement et de développement professionnel des agents, notamment à travers l'organisation des concours et la mise en place d'une gestion anticipée des emplois et des compétences, en lien avec les directions « métiers », autorités d'emploi. Il organise les concours, affecte les lauréats et veille à leur intégration au sein du ministère. Il facilite les mobilités de tous ainsi que la construction de parcours professionnels qui permettent aux services de disposer de compétences adaptées à leurs missions et aux agents d'évoluer sur le plan professionnel.

- Le bureau de la formation professionnelle et du développement des compétences (BFPDC) assure l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences en lien avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.

- le bureau du pilotage des effectifs et des rémunérations (BPER) définit la politique de rémunération des personnels et en coordonne la mise en œuvre, assure la partie du budget relative aux dépenses de personnel, le suivi des emplois et de la masse salariale, et est garant du respect des équilibres ministériels en emploi et crédits de personnel.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement .

Liaison hiérarchique : le / la sous-directeur(trice) du pilotage et de la stratégie

Liaisons fonctionnelles : liens permanents nécessaires avec les autres sous-directions du SRH, les responsables ressources humaines des directions générales d'administration centrale, des services déconcentrés, des services à compétence nationale et des établissements publics. Nombreux contacts avec les responsables métiers et les équipes d'encadrement et, de façon générale avec l'ensemble des encadrants des services du SRH. Contacts extérieurs nombreux et diversifiés avec la DGAFP, les autres ministères...

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Qui contacter ?

- Chef du service des ressources humaines- Caroline GARDETTE-

caroline.gardette@culture.gouv.fr

01 40 15 86 79

N....Sous-directeur(trice) du pilotage et de la stratégie

Modalités de recrutement : Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement